



CATALOGUE 2017

octobre-novembre-décembre

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS DANS LES ERP

NOUVELLES NORMES / NOUVEAU PROGRAMME

PROCHAINE DATE
22 et 23 novembre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 700€ Plein tarif
- 450€ Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 40€

+ adhésion

- 30 €

NOUVEAU PROGRAMME

> Pour maîtriser les **Nouvelles Normes** parues au Journal officiel du 26 avril, applicables dès le 1er juillet.

> Pour solliciter la **Certification BAC** - première certification d'accessibilité du Bâtiment qualité de vie et confort du Bâti, lancement le 8 juin

> Pour être prêt pour le **Registre d'accessibilité**, plus que 6 mois pour le mettre en place.

> Et pour découvrir en avant première le projet de la **Notice type d'accessibilité**.

OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des prescriptions à mettre en œuvre pour assurer les critères d'accessibilités indispensables « circule, accéder, utiliser ».
- Connaître et identifier les différents partenaires, les instances régaliennes et le milieu associatif très actif.
- Se positionner par rapport à la nouvelle législation (représentation dans les sous-commissions départementales pour l'accessibilité aux personnes handicapées) et se positionner en tant qu'interlocuteur pour délivrance des attestations de conformité.
- Assurer la coordination nécessaire à la mise en place d'un cahier des charges aux dimensions humaines pour le bâtiment (logements, domotique,...)
- Acquérir la culture nécessaire à la programmation et à l'adaptation du programme dans le processus de conception architecturale.
- Assurer la rédaction du descriptif permettant de concrétiser la nouvelle conception de l'accessibilité, dans le cadre législatif.

INTERVENANT

Pascal MEDAN - instructeur de la commission accessibilité à la DDTM 33, service de l'état sous l'autorité du préfet de département.

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Acteur du cadre de vie

LE CONFORT THERMIQUE DANS LA MAISON

PROCHAINE DATE
22 et 23 novembre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 700 € Plein tarif

+ Frais d'organisation

- 40€

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

Cette formation a pour vocation à remettre l'homme au centre du projet d'habitat.

- prendre en compte et traiter les 3 notions (beau, économie d'énergie et confort) dans les projets de maisons (neuves et extension-réhabilitation)
- offrir des armes aux architectes et aux bureaux d'étude thermique pour développer un argumentaire pour leurs clients sur la plus-value du confort
- Proposer aux acteurs du bâti une formation sur l'humain et le confort thermique, 2 notions très rarement abordées dans le cycle des études

Elle permettra de :

- s'approprier les notions de confort thermique et du vocabulaire technique associé
- favoriser l'adéquation entre technique et confort thermique grâce à des solutions simples et efficaces, et à des alternatives aux solutions techniques standards actuelles
- compléter l'approche technique de conception par une approche sensible mettant l'humain au cœur du projet d'habitat
- dispenser un conseil qualitatif du confort thermique au même titre que le confort visuel, l'éclairage naturel...

PROGRAMME

- Définition du confort thermique
- Les 6 facteurs du confort thermique liés à l'environnement bâti : apports solaires, humidité, chocs thermiques, air en mouvement, température à la verticale, influence des parois
- Economie de projet
- Synthèse

PUBLIC CIBLE

architectes et maîtres d'oeuvre, bureaux d'études thermique, acteurs dans la conception du cadre bâti

RÉNOVATION GLOBALE

Maîtriser un audit énergétique et patrimonial, une étape clé dans la réussite d'un projet d'amélioration global

Cette formation a été conçue pour vous permettre de répondre au marché financier des 500 000 logements à rénover par an, suite à la loi sur la transition énergétique

PROCHAINE DATE

13 et 14 décembre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 700 € Plein tarif
- 500€ Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 40€

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Apporter à l'architecte les compétences clés pour lui permettre d'être l'acteur prépondérant dans la réalisation d'un audit énergétique et patrimonial d'un projet de rénovation d'habitat individuel dans l'objectif de mettre en oeuvre un programme d'amélioration énergétique global (ou par tranche).
- Permettre à l'architecte de situer son niveau de compétence sur ce thème

PROGRAMME

Contexte général :

- Impact de la loi sur la transition énergétique sur le secteur du bâtiment
- Rappel du contexte énergétique national
- Le marché de la rénovation dans l'habitat individuel
- La démarche globale, les notions de cout global de gisement d'économie d'énergie

L'audit énergétique et patrimonial : un document

L'audit énergétique et patrimonial du parc existant

1ère phase : méthodologie de réalisation d'un audit énergétique, patrimonial, structurel, sanitaire et environnemental

2ème phase : méthodologie pour construire et choisir un programme de rénovation énergétique adapté pour

Analyse de cas pratique

- Mise en application de la méthodologie par l'étude de cas sur des typologies constructives régionales

INTERVENANT

GESTAS Mickaël / Coordinateur Pédagogique & Technique - spécialisé bâtiment, écorénovation et maîtrise de l'énergie

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes, salariés d'agence, acteurs du cadre bâti

BÂTIMENTS À ÉNERGIE POSITIVE ET RÉDUCTION CARBONE (E+C) / BEPOS

PROCHAINE DATE

28 et 29 novembre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 700€ Plein tarif
- 600€ Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 40€

+ adhésion

- 30€

OBJECTIFS

Acquérir et maîtriser une méthode globale de conduite de projet pour la construction de bâtiments à énergie positive
Acquérir des réflexes d'analyse et de hiérarchie dans une demande de conception ou de rénovation potentiellement excédentaire en énergie
Aborder l'aspect du coût des opérations (phase conception /réalisation / exploitation)

PROGRAMME

La production d'énergie
Usages et démonstrateurs bepos
Visite

INTERVENANTS

Stéphanie DECKER - Ingénieur de recherche
Romain PÉRIÉ - Ingénieur construction durable

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes, collaborateurs d'architectes, projeteurs, économistes de la construction, ingénieurs, techniciens, maîtres d'œuvre, collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie.

LA HQE ÉVOLUE, nouveaux référentiels, nouveaux labels

PROCHAINE DATE

11 et 12 décembre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 630 € Plein tarif
- 400 € Jeune Inscrit

+ Frais d'organisation

- 40€

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Connaître la démarche HQETM et ses principales évolutions récentes : son positionnement par rapport aux autres certifications existantes (LEED, BREEAM, DGNB, etc.), ses applications (des bâtiments aux territoires)
- Comprendre et utiliser les référentiels de certification
- Connaître les nouveaux indicateurs de la performance environnementale
- Choisir ses partenaires pour répondre à une offre exigeant une certification
- Rôle et missions de l'équipe de conception (management, responsabilités, compétences..) face à la maîtrise d'ouvrage
- Savoir mener un projet en démarche HQETM en phases conception et réalisation (bases) en évitant les principaux écarts en audit.

PROGRAMME

- La certification HQETM et les autres certifications environnementales.
- Recentrage sur le bâtiment : nouveaux référentiels, nouveaux labels, nouvelles exigences, nouvelles pratiques en cours et à venir.
- Présentation de l'ancien et du nouveau référentiel HQE
- Les différences de contenu et de procédure de certification
- Applications pratiques sur les thèmes Environnement et Confort-santé
- Applications pratiques sur les thèmes Management et performance économique (présentation de cas concrets, exemples d'outils)

INTERVENANT

CREPIN Julie - Chef de projet en Construction Durable // Formatrice Référent certification HQETM reconnu Certivéa

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes et leurs collaborateurs, programmistes, bureaux d'études techniques, économistes, maîtres d'ouvrages, monteurs d'opérations.

CONDUITE DE CHANTIER

PROCHAINE DATE

du 13 au 15 novembre

Durée : 3 jours / 21 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 1050 € Plein tarif
- 900 € Jeune Inscrit

+ Frais d'organisation

- 60 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Approfondir les différentes étapes depuis la finalisation du projet et le lancement d'offres jusqu'à la réception du projet.
- Appréhender les différents intervenants du chantier et leur rôle respectif.
- Approfondir les contraintes administratives, réglementaires, contractuelles et légales.
- Définir le rôle et les méthodes de travail de l'Architecte parmi l'ensemble des acteurs de « l'acte de Construire ».

PROGRAMME

- La mise au point du marché et la préparation du chantier
- L'organisation du chantier
- Gestion financière – réception des travaux

INTERVENANT

Fabrice MOREAU / Ingénieur, Économiste - Bureau d'études

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes, paysagistes, collaborateurs d'agence

OPC / ORDONNANCEMENT-PILOTAGE-COORDINATION

PROCHAINE DATE
5-6 et 15 décembre

Durée : 3 jours / 21 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 1050€ Plein tarif
- 900 € Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 60 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Connaître la mission OPC, ses phases, leurs contenus.
Etre capable à l'issue du stage :
- d'établir une spécification par phase et un cahier des charges d'une mission OPC
 - d'évaluer la charge et les moyens à mettre en œuvre
 - de négocier le contenu d'une mission

PROGRAMME

- Présentation générale : l'OPC – Définition réglementaire
- Comment est-il nommé ?
- A quel moment intervient-il ?
- La position de l'OPC par rapport aux différents intervenants de l'Acte de construction
- La responsabilité de l'OPC
- Le Coordonnateur OPC en phase étude
- Le Coordonnateur OPC en phase de préparation de chantier et cellule de synthèse
- Le Coordonnateur OPC en phase Exécution des travaux
- Mise en place de mesures correctives
- Le Coordonnateur OPC en phase d'Assistance lors des opérations de réception
- Le Coordonnateur OPC en phase de période de parfait achèvement

INTERVENANT

Fabrice MOREAU / Ingénieur, Économiste - Bureau d'études

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes, collaborateurs d'architectes, salariés, conducteur de travaux.

MAÎTRISEZ LA GESTION DE PROJET DU PARTICULIER

De la démarche commerciale à la livraison

PROCHAINE DATE
16 et 17 novembre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 700€ Plein tarif
- 600€ Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 40 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Fournir les outils d'une approche méthodologique pour aborder le sujet de la maison individuelle
Fournir des outils et des argumentaires pour convaincre des clients potentiels
Fournir des outils pour contractualiser un projet de maison individuelle
Faire un rappel des éléments de missions à gérer pour ce type de programme
Faire une explication du contenu des éléments de mission sous l'angle de la relation avec un client particulier
Fournir des outils pour suivre les étapes de gestion d'un projet pour particulier, du programme à la livraison
Le stagiaire apprendra à développer une boîte de différents outils :
- A- mettre en avant ses qualités /// « faire savoir » /// convaincre des nouveaux clients
 - B- maîtriser le contrat et les missions complémentaires réglementaires /// « savoir-faire » /// rappel des éléments de mission
 - C- gérer un client particulier /// management client

PROGRAMME

- Le démarrage d'un projet pour un client particulier
Stratégies et démarches commerciales
Mise en situation Management client
Le contrat et les missions
Mise en situation Economie/Planning/Chantier
conclusion : Du client particulier au client privé, perspectives d'évolution et acquisition de nouveaux marchés.

INTERVENANTE

Diane Cholley, Architecte DPLG

ENJEUX ET CONSÉQUENCES DE LA REFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE SUR LES MARCHÉS DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Nouveaux textes

PROCHAINE DATE

25 et 26 octobre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 700€ Plein tarif
- 400€ Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 40 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Appréhender et situer son action dans le contexte réglementaire des marchés de maîtrise d'œuvre applicable aujourd'hui (loi MOP et Code des Marchés publics)
- Tout savoir sur la loi MOP : les règles qui s'appliquent au maître d'ouvrage (et les responsabilités qu'elles impliquent) et au maître d'œuvre (missions, engagements, etc.).
- Maîtriser les différentes procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre et les règles à respecter.
- Savoir comment faire une candidature et sur quels points négocier ces contrats.
- Connaître les droits et les obligations de la maîtrise d'œuvre.

PROGRAMME

Appréhender les champs d'application de la loi MOP du 12/07/1985 et son impact sur les marchés publics de maîtrise d'œuvre
La passation des marchés de maîtrise d'œuvre : Bien identifier les différents MOA

INTERVENANT

Jacques CABANIEU / Ancien Secrétaire général de la MIQCP - 40 ans d'expérience en construction de bâtiments publics et ayant pendant 16 ans participé à la rédaction de la réglementation (Loi MOP et Code des marchés publics)

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Les maîtres d'œuvre participant à la conduite de projet d'équipement publics (architectes, paysagistes concepteurs, ...), les salariés d'agences d'architecture, les maîtres d'ouvrage, les acteurs de la conception et de la construction de bâtiments publics.

CONCEVOIR UN PERMIS D'AMÉNAGER

NOUVEAU PROGRAMME

PROCHAINES DATES

2-3 et 29 novembre
30 nov, 1er et 14 décembre

Durée : 3 jours / 21 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 900€ Plein tarif

+ Frais d'organisation

- 60 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

Vous serez en capacité de vous saisir d'un nouveau marché en répondant au mission de permis d'aménager.
Cette formation vise à donner aux architectes une bonne connaissance des obligations liées à cette autorisation d'urbanisme dont les frontières n'ont cessé d'évoluer et de se complexifier au fil des réformes, notamment par le dernier projet de loi « Liberté de Création, Architecture et Patrimoine ». Elle met également en avant le travail collaboratif et pluridisciplinaire nécessaire à l'élaboration d'un projet d'aménagement qualitatif

PROGRAMME

- Cadre réglementaire
- Définition des différentes étapes du projet
- Méthodologie de conception et ses thématiques
- Montage opérationnel et approche financière
- Le contenu du dossier permis d'aménager / Evaluations et démarchage
- Le Suivi architectural
- Présentations d'opérations d'aménagement
- Démarchage

INTERVENANTS

DROUART Audrey - juriste
GUERIF Christine - Architecte Urbaniste

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes, paysagistes concepteurs, urbanistes, géomètres, conseillers et assistants de la maîtrise d'ouvrage, élus, etc...

MAÎTRISER LES ENJEUX D'UNE DÉMARCHE DE PROJET BIM : potentialités des outils de travail collaboratif

PROCHAINES DATES

24-25 octobre
22-23 novembre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 730€ Plein tarif
- 500€ Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 40 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

Acquisition des compétences de base du gestionnaire de projets BIM

COMPETENCES ACQUISES :

Maîtriser les enjeux d'une démarche de gestion de projet BIM,
Maîtriser les potentialités des outils de travail collaboratifs (Visualisateurs IFC, serveurs BIM, outils de travail collaboratifs),
Connaître les usages et possibilités des outils 3D dans les projets,
Connaître précisément l'offre des fournisseurs de logiciels CAO 3D d'architecture et avoir les connaissances de base pour s'orienter dans le choix d'un logiciel de dessin BIM adapté à ses besoins,
Acquérir les méthodes pour assurer le bon déroulement et la maîtrise de son projet BIM,
Gérer la coordination BIM des acteurs de l'équipe de Maîtrise d'œuvre et des entreprises,
Assurer la transition de l'agence d'architecture vers le BIM, pour répondre aux exigences modernes de conception, réalisation et gestion des bâtiments,
Connaître les outils gravitant autour du BIM et leurs applications (scan 3D, Imprimante 3D, réalité virtuelle augmentée)...

PROGRAMME

Voir programme détaillé

INTERVENANTS CLUSTER ESKAL EUREKA

*Charlie Urrutiaguer, directeur adjoint du cluster Eskal Eureka, ingénieur ISA-BTP.
Ana Guevara, chef de projets Outils numériques Ingénieur polytechnique EBE
Véronique Du Peloux. Consultant – dessinatrice et formatrice – Bim Manager en formation Mastère spécialisé BIM – ENPCC/ESTP*

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

architectes libéraux, architectes salariés, architectes inscrits comme demandeur d'emploi, collaborateurs d'architecte, assistants à la maîtrise d'ouvrage et acteurs du cadre bâti
Maîtrise de l'acte de construire et des activités de maîtrise d'œuvre

LE BIM PRATIQUE-NIVEAU 2 : cahier des charges et protocoles de collaboration BIM

PROCHAINES DATES

26 octobre
07 décembre

Durée : 1 jour / 7 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 365€ Plein tarif
- 250€ Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 20 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Analyser un cahier de charges BIM et anticiper la demande de la maîtrise d'ouvrage
- Être capable de rédiger un protocole de collaboration BIM au sein de la maîtrise d'œuvre et en lien postérieur avec les entreprises.

PROGRAMME

- rappel des notions BIM, interopérabilité.
- rappel ifc et importance de ce rendu sur les marchés publics
- rappel sur les différentes organisations d'un projet BIM
- exemples de cahiers des charges BIM MOA.
- anticipation de la demande MOA, Argumentaire commercial et valorisation des missions de MOE.
- responsabilités et missions des acteurs de la maîtrise d'œuvre. Valorisation des missions de MOE.
- niveaux de détails : Guides existants et synthèse.
- atelier : définition d'un protocole BIM sur un cas concret
- DCE : comment intégrer les entreprises?
- perspectives
- investissements pour le BIM
- médias et ressources BIM

INTERVENANT

Ana GUEVARA, Ingénieur Polytechnique Énergie Bâtiment Environnement

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes et équipe de maîtrise d'œuvre.
avoir suivi la formation « Gestionnaire de projet BIM » ou module équivalent de type « introduction au BIM/maquette numérique ».

LE BIM PRATIQUE-NIVEAU 2 : bonnes pratiques de dessin

PROCHAINES DATES

27 octobre
08 décembre

Durée : 1 jour / 7 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 365€ Plein tarif
- 250€ Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 20 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Acquérir les règles de dessin indispensables pour mener à bien la conception d'un projet en BIM
- Faciliter le processus de modélisation des bâtiments afin que les maquettes numériques puissent être utilisées de façon optimale par toutes les professions en utilisant le format IFC.

PROGRAMME

- bonnes pratiques Pourquoi?
- rappel des notions BIM, interopérabilité, médias et ressources, actualité du BIM
- objectifs de la maquette numérique et usages
- niveaux de détails LOD
- rappel du formats intéroperables IFC Cobie
- étude d'un fichier ifc - Analyse des objets et de leurs attributs
- quelle stratégie de dessin? Origine et unités
- modélisation et structuration du dessin 3D
- analyse par métier
- tests d'exports ifc / Visualisation et analyse du fichier / Import de projets BIM des participants
- détails des IFC
- vérifier sa maquette à travers des checks-list
- erreurs à ne pas commettre: Bonnes pratiques de dessin indépendamment du logiciel utilisé
- mise en application des bonnes pratiques de dessin pour corriger les projets

INTERVENANT

Ana GUEVARA, Ingénieur Polytechnique Énergie Bâtiment Environnement

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes et équipe de maîtrise d'œuvre. Cadres et dessinateurs
Bonnes pratiques de dessin : avoir suivi la formation « Gestionnaire de projet BIM » ou module équivalent de type « introduction au BIM/maquette Numérique » // Maîtrise d'un logiciel 3D BIM

MAITRISER LA GESTION D'UNE ENTREPRISE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Formation regroupant 6 modules à la carte, afin de vous permettre de pallier aux difficultés que vous rencontrez, de vous adapter aux nouvelles réglementations et d'anticiper

PROCHAINES DATES

module 5 : 26 octobre
module 6 : 27 octobre

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les savoirs faire afin que votre entreprise se développe et soit pérenne.

DURÉE

au module : 1 jour / 7 heures // cycle complet : 6 jours / 42 heures

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Dirigeants et responsables administratifs des entreprises de maîtrise d'œuvre en charge de la gestion des ressources humaines

DATES

- module 1 : Stratégies d'entreprise : formes d'exercice, statut juridique, statut social du dirigeant
- module 2 : Stratégies de développement : marchés, prospection, communication
- module 3 : Maîtrise la gestion financière de l'entreprise : outils de gestion, coûts de production, estimation de la mission, facturation et recouvrement
- module 4 : Ressources humaines : stratégies, intégrer ou externaliser, collaborations non salariées, planification
- module 5 : Restez aux commandes de vos contrats de maîtrise d'œuvre
- module 6 : Organisez votre production : ressources, outils et méthodes

Frais d'inscription : au module

- Adhésion 30€ - annuelle au CFAA
- Coût pédagogique € tarif au module = 330€ X..... nb de module
-€ tarif jeune inscrit = 250€ X.....nb de module
- Frais d'organisation € / 20€ X..... nb de module

DÉMATÉRIALISATION

Application aux marchés publics

Dématérialisation de 100% des marchés publics dès octobre 2018!
Formation basée sur la nouvelle réglementation des marchés publics.

PROCHAINES DATES

20 octobre
14 décembre

Durée : 1 jour / 7 heures

Tarifs : coût pédagogique

350€ Plein tarif

+ Frais d'organisation

20 €

+ adhésion

30 €

OBJECTIFS

Cette formation a pour but de donner les éléments réglementaires et techniques permettant d'envoyer par Internet des documents en sécurité et de répondre correctement à des appels d'offres de marchés publics par des procédures dématérialisées.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- préparer un courrier et de l'envoyer avec une signature électronique
- vérifier la validité d'un courrier reçu
- rechercher les appels d'offres qui peuvent intéresser l'entreprise
- télécharger un dossier d'appel d'offres
- préparer les documents pour leur envoi par Internet
- signer électroniquement un marché
- connaître les limites et les pièges de la dématérialisation

PROGRAMME

- Vocabulaire - rappels
- Certificat et signature électronique
- Application à l'envoi des documents
- Dématérialisation des marchés publics
- Mise en oeuvre par simulation d'une réponse dématérialisée

INTERVENANT

Dominique SALIN-MARTY

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

A toutes les personnes qui font ou répondent à des marchés publics :
maîtres d'œuvre, Architectes, bureaux d'études dont paysagistes, secrétaire,
entreprises, ...

ARCHICAD - perfectionnement

ARCHITECTURE BIM ACTALIANS

PROCHAINES DATES

du 29 novembre au 01 décembre

Tarifs : coût pédagogique

Adhésion :

30 € adhésion

1050 € Plein tarif

+ 60 € organisation

OBJECTIFS

3 jours / 21 heures

Maîtrise avancée d'ARCHICAD

Analyse des outils de modélisations avancés (coques, formes, murs, rideaux, etc...)

Module questions/réponses sur des problématiques spécifiques

PROGRAMME

- Les outils complexes
- Les autres fonctions
- Moteurs de rendu CineRender
- Question réponses

INTERVENANT

Frédéric TESSIER / Formateur consultant - Enseignant ENSAP-BX

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes, collaborateurs d'architectes, dessinateurs

niveau 1 : débutant sur le logiciel ARCHICAD

Notions de base en informatique, notions de la maîtrise de l'environnement
MAC/PC

REVIT ARCHITECTURE – BIM

-initiation-

PROCHAINES DATES
du 6 au 9 novembre

Durée : 4 jours / 28 heures

Tarif :

- 1400 €
- + 80 € organisation
- + 30 € adhésion

- Possibilité de prêt de matériel

OBJECTIFS

Maîtriser les bases de Revit® Architecture, de la conception schématique à la réalisation de plans, au moyen d'une maquette numérique 3D. Se familiariser avec les fondamentaux de ce logiciel, pour réaliser une modélisation simple, jusqu'à l'impression.

PROGRAMME

L'objectif principal de cette formation est d'enseigner aux participants les principes de ce logiciel, et d'introduire les outils de conception paramétrique de bâtiment et d'édition de Revit. Les avantages du BIM et le positionnement de Revit au sein d'une approche BIM seront évoqués.

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Débutants sur le logiciel Revit, architectes, dessinateurs bâtiment, personnes voulant se familiariser avec les fonctions principales de Revit Architecture.

Maîtrise des notions de base de l'outil informatique, avoir des bases en architecture et en dessin technique bâtiment. Des notions sur Autocad seront un plus.

Un PC portable - possibilité de prêt par le formateur (Renseignement auprès du CFAA)

REVIT ARCHITECTURE – BIM

-perfectionnement-

PROCHAINES DATES
du 4 au 6 décembre

Durée : 3 jours / 21 heures

Tarif :

- 1050 €
- + 60 € organisation
- + 30 € adhésion

- Possibilité de prêt de matériel

OBJECTIFS

Se familiariser avec les fondamentaux de ce logiciel, et avec les outils de modélisation avancée. Découvrir la conception paramétrique de familles, l'utilisation des nomenclatures. Découvrir les possibilités d'importation / exportation de données.

PROGRAMME

L'objectif principal de cette formation est d'enseigner aux participants les principes de ce logiciel, et d'introduire les outils de conception paramétrique de bâtiment et d'édition de Revit. Les avantages du BIM et le positionnement de Revit au sein d'une approche BIM seront évoqués.

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Débutants sur le logiciel Revit, architectes, dessinateurs bâtiment, personnes voulant se familiariser avec les fonctions principales de Revit Architecture.

Maîtrise des notions de base de l'outil informatique, avoir des bases en architecture et en dessin technique bâtiment. Des notions sur Autocad seront un plus.

Un PC portable - possibilité de prêt par le formateur (Renseignement auprès du CFAA)

SKETCHUP – BIM ARCHITECTURE

INITIATION

PROCHAINES DATES

13 et 14 novembre

Tarifs : coût pédagogique

- 660 €
- + 40 € organisation

- + 30 € adhésion

Possibilité de prêt d'ordinateur

OBJECTIFS

initiation : 2 jours / 14 heures

Créez efficacement et rapidement vos modèles 3d avec google sketchup (versions 7 & 8)

Découverte des fondamentaux de ce logiciel (compatible version gratuite ou version pro.)

Imprimer et échanger / échanges avec autocad (version pro)

INTERVENANT

Alexandre TALASI / formateur consultant

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

initiation :

Notions de base en informatique, notions de la maîtrise de l'environnement mac/pc -débutant sur le logiciel sketchup.

Dessinateur, concepteur de modèles 3d (architecte, graphistes, illustrateurs...)

perfectionnement :

Avoir suivi la formation sketchup niveau 1 « prise en main »

Dessinateur, concepteur de modèles 3D (architecte, graphistes, illustrateurs...)

Un PC portable - possibilité de prêt par le formateur (Renseignement auprès du CFAA)

GÉREZ VOTRE TEMPS ET GAGNEZ EN EFFICACITÉ

PROCHAINE DATE

27 novembre

Durée : 1 jours / 7 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 300 € Plein tarif

+ Frais d'organisation

- 20 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

Formation pragmatique, centrée sur les méthodes et outils essentiels pour gérer son temps de manière efficace, directement utilisables en situation professionnelle.

Une formation action : chacun part de son contexte professionnel, à l'aide de la fiche de poste pour les salariés, et s'entraîne à appliquer les méthodes efficaces de la gestion du temps.

PROGRAMME

1/ Les rapports au temps : et moi ?

- Identifier les temps spécifiques de mon poste
- Comprendre et se reconnaître dans les permissions personnelles
- Clarifier ses attentes et ses motivations

2/ La boîte à outils : une organisation sur-mesure

- Connaître les outils indispensables à une gestion du temps efficace
- Identifier ses activités à haute valeur ajoutée.
- Traiter les urgences et imprévus avec discernement.

• Se protéger des sollicitations excessives.

• Canaliser les flux entrants (appels, mails,...)

• Clarifier les priorités de sa mission en intégrant les attentes de ses partenaires professionnels.

• Définir ses objectifs et identifier sa marge de manoeuvre pour gérer son temps.

INTERVENANT

WOLFF Ingrid - Consultante-formatrice

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Acteur du cadre bâti

À retourner au CFAA 308 avenue Thiers 33100 Bordeaux
complété et signé, accompagné du règlement 10 jours avant la session
Inscription possible ultérieurement, si session confirmée.

L'OUTIL OSCAR DANS LE QUOTIDIEN DE L'ARCHITECTE

PROCHAINE DATE
13 décembre

Durée : 1 jours / 7 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 300 € Plein tarif
- 250 € Jeune Inscrit

+ Frais d'organisation

- 20 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

Situer la place des outils énergétiques et en particulier du logiciel OSCAR dans le travail courant de conception architecturale
Maîtriser les différents niveaux d'utilisation d'OSCAR (saisie simplifiée, saisie détaillée, préparation attestations RT2012, rénovation, etc.) Maîtriser l'ensemble de la chaîne de production d'une attestation réglementaire RT2012 (saisie du projet, export vers CypeTHERM, génération de l'attestation).
Re-situer le travail énergétique et la relation avec les BE energie / fluides dans le processus de conception

PROGRAMME

Introduction
Retour sur la démarche de conception énergétique d'un bâtiment 10h30 – OSCAR - partie 1
OSCAR - partie 2
OSCAR et la RT2012
Conclusion et évaluation de la session
... et aussi une ouverture sur les sujets à conserver en mémoire : gestion des surchauffes relations avec les BE...

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes

INTITULÉ DU STAGE :
Horaires : de 9h à 17h / nb de jours :
Dates :
Lieu :

Selon tarifs indiqués pour chaque formation

Frais d'inscription : Les tarifs sont exprimés en NET le CFAA n'étant pas assujetti à la TVA. Le repas est compris.

Adhésion 30€ - annuelle au CFAA (1 par agence sur l'année civile)

Coût pédagogique € tarif

Frais d'organisation €

Total :€

Paiement par : CHEQUE VIREMENT
(voir modalités d'inscriptions dans informations pratiques)

PARTICIPANT (coordonnées personnelles)

Nom : Prénom :

Téléphone portable/fixe : N° sécurité sociale :

Email personnel (obligatoire pour l'attestation de formation) :

Diplômé d'Etat d'architecte ADE : oui - non Architecte DPLG /HMONP : oui - non

Numéro personnel National d'Architecte : Ancienneté dans l'entreprise

Activité :

- Architecte
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Architecte expert
- Collaborateur non architecte
- Bureau d'études, ingénieur
- Assistant administratif, RH
- Dessinateur, concepteur, graphiste...
- Programmiste, AMO,...
- Chargé de communication, développement
- Service technique des collectivités
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Autres

Mode d'exercice :

- Libéral, gérant
- Salarié
- Fonctionnaire
- Demandeur d'emploi
- Autre :

Financement de la formation :

- Fonds professionnels
- Fonds propres
- Fonds publics

Nom de l'organisme de prise en charge :

libéral FIF-PL salairé AGEFOS ACTALIANS (OPCA-PL) FAFIEC Autre :

AGENCE / ENTREPRISE

Raison Sociale : Effectif de l'agence :

Numéro SIRET : Numéro Société d'Architecture :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email agence (Attestation de présence et factures) :

Nom et fonction du gérant :

DATE, SIGNATURE & CACHET